



**Information sur les décisions prises par le Conseil municipal
lors de la séance du 23 juin 2026**

Le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- A l'unanimité (21 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 26-12 relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 1'494'000 F, destiné à la fermeture au transit automobile, au réaménagement et à l'enfouissement des lignes aériennes du chemin du Petray, parcelles n° dp8476, dp8500 et dp8649 de la commune de Collonge-Bellerive - *proposée par le Conseil administratif*
- A l'unanimité (22 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 26-13 relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 1'500'000 F, destiné à l'attribution de subventions visant la réduction d'émissions de CO₂ par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, de pompes à chaleur, l'isolation des toitures, murs et sols, dans les villas et petites copropriétés des particuliers de la commune - *proposée par le Conseil administratif*

Le dernier jour du délai référendaire pour ces délibérations est fixé au 11 septembre 2026.

Collonge, le 1^{er} juillet 2026

Les textes des délibérations peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage officiels de la commune ou à la Mairie.